



## Des gardes pour enfants de parents intérimaires

Des gardes pour enfants de parents intérimaires : Plannings imprévisibles, horaires qui fluctuent : faire garder ses enfants lorsqu'on est un parent intérimaire peut se révéler être un vrai casse-tête. Le Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fastt), une association qui œuvre pour les intérimaires, a mis en place un dispositif « SOS garde d'enfants ». Selon les besoins des parents, le Fastt leur propose deux solutions de garde d'urgence, soit à domicile, soit en crèches privées. Les réseaux Crèche attitude, Babilou, ou La Maison bleue ont notamment signé des accords avec l'association. « Notre dispositif concerne des solutions de garde d'urgence, soit quand la solution de garde habituelle n'est pas disponible, soit quand les parents n'ont pas de solution à ce moment-là », explique Amélie Pajot, chef de projets innovation et développement. Le nombre d'heures de garde proposé pour chaque parent est donc limité sur une année : 80 heures pour la garde à domicile et 400 heures pour la garde en crèche. SOS garde d'enfants a été pensé pour être mis en place au plus vite. Les parents s'adressent directement au Fastt qui évalue les besoins de la famille selon l'âge de l'enfant, les horaires et contraintes des parents. « Certes c'est une solution d'urgence, mais nous nous efforçons de mettre en place une prise en charge la plus pertinente et la plus humaine possible », indique Amélie Pajot. La seule contrainte pour bénéficier du service : transmettre au Fastt une attestation qui prouve que le parent est effectivement en mission d'intérim. « Le Fastt m'a dit qu'en 48 heures au maximum on pouvait mettre le service en place. J'étais dubitative au départ, et en fait tout s'est fait très vite ! », se réjouit Noufissa Naciri, mère d'un garçon de 2 ans et demi. Cette maman intérimaire a fait le choix de mettre son enfant en crèche près de son lieu de travail, distant de 35 km. Le Fastt est entré en contact avec les crèches partenaires à proximité pour trouver celles où il y avait des places vacantes. « Si je n'avais pas connu ce dispositif, j'aurais arrêté ma mission, car je n'avais aucun autre moyen de garde quand ma mère n'est pas disponible », confie-t-elle. Pour se faire connaître, le Fastt compte notamment sur les agences d'intérim. « Nous avons découvert ce dispositif grâce à l'agence d'intérim de mon compagnon, témoigne Christèle Saint-Croix. Quand nous avons évoqué la question de la garde, l'agence nous a orientés vers le Fastt pour faire garder notre enfant de 1 an et demi. » Cette solution a permis à cette maman de consacrer quelques heures par semaine à ses recherches d'emploi, pendant que son mari était en mission d'intérim. Grâce à un cofinancement du Fastt, les tarifs sont accessibles à tous : 1 € de l'heure pour les gardes à domicile et de 20 centimes à 3 € de l'heure pour les gardes en crèche, selon le quotient familial. Au premier trimestre 2017, trois mille solutions de garde – 2 200 à domicile et 800 en crèche – ont dépanné des parents, même en dernière minute.